



PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

Salariés de l'ARTISANAT /TPE

AVEC FO : Donnez du poids à Vos droits !

Madame, Monsieur,

En tant que salariés, de l'artisanat, d'une TPE ou même du particulier employeur, vous n'êtes pas sans droits, ni même isolés, grâce à **FORCE OUVRIERE**.

Vous avez besoin de renseignements sur votre convention collective ou vos droits sociaux et surtout d'un contact direct. Vous voulez connaître vos droits et les faire valoir.

Nos Conseillers / défenseurs syndicaux, à FO, connaissent bien vos conditions de travail et d'emploi, Ils interviennent quotidiennement auprès des salariés.

Ils vous reçoivent dans notre permanence juridique et sociale sur Rendez-vous.

Avec FO tous les jours : LE DROIT AU RESPECT ET LE RESPECT DE VOS DROITS

N'hésitez plus et contactez nous du lundi au vendredi au 02.47.38.54.43 ou sur place dans nos locaux.

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE D'INDRE ET LOIRE

MAISON DES SYNDICATS

La Camusière - 18 rue de l'Oiselet - 37550 Saint-Avertin

Tél. 02.47.38.54.43 - Télécopie : 02 .47.37.91.00

Courriel : udfo37@force-ouvriere.fr